

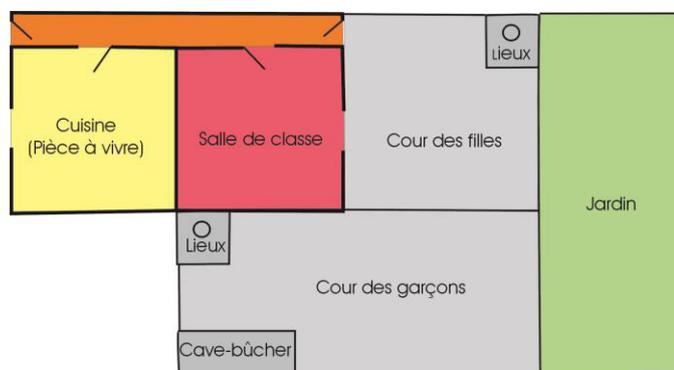
UNE HISTOIRE D'AMOUR À L'ÉCOLE au temps de Jules Ferry

14 mai 2017, un nouveau Président de la République entre à l'Élysée, le monde entier est ému de la belle histoire d'amour du couple présidentiel : l'élève qui a épousé sa professeure... et moi je suis à Léparon hameau de ma vaste commune natale, Saint-Michel-Léparon et je pense à Aline la première institutrice nommée en ce lieu...

Le 17 novembre 1881, Jules Ferry, ministre de l'Instruction publique et des Beaux Arts, signe une lettre portant création d'une école à Léparon *vu l'importance de la section dont Léparon est le centre et vu son éloignement du chef-lieu municipal...* L'école est prévue pour accueillir 50 élèves !

Il faut faire vite et on ne s'embarrasse pas de tracasseries administratives. Les plans sont vite faits, sur une simple feuille de papier, sans le concours d'architecte et autres empêcheurs de tourner en rond. Et le plus extraordinaire, c'est qu'on arrive à trouver un bâtiment pour accueillir cette école, ce qui prouve bien que quand il y a une volonté politique forte, l'intendance suit.

Plan de l'école de Léparon



Pas d'orientation, pas d'échelle, pas de cotes, un plan vite dessiné !

Le bâtiment de Léparon appartenant à M. Benoît, comprend une classe (5,16m x 5,10m) et une pièce à vivre baptisée *cuisine*. Les deux pièces sont éclairées chacune par une croisée, et desservies par un corridor. Dans la pièce à vivre le ou la titulaire de l'école pourra faire sa cuisine, sa toilette, installer son lit. On a prévu deux cours séparées, une pour les filles et une pour les garçons - la République est pudibonde ! avec dans chacune *des lieux* (sur le plan, un petit carré avec, au centre, un petit rond). Et comme on sait bien que la maîtresse ou le maître qu'on va mettre là ne sera que chichement payé, on a prévu un jardin pour qu'il puisse assurer sa survie... et occuper ses loisirs. Dans un coin de la cour des garçons, un petit bâtiment sert de cave et de bûcher.

Le 1er juin 1882, Mademoiselle Menut, a été nommée adjointe à Saint-Vincent-Jalmoutiers, son premier poste. Le 15 octobre 1882 elle est nommée institutrice titulaire à Léparon et prend en charge la classe nouvellement créée dans ce hameau.

Mademoiselle Aline Louise Menut

Elle est née à Bourdeilles le 22 avril 1861. Son père, cordonnier originaire du Cantal y a épousé Anne Barbut, fille d'un tailleur de la localité. Elle est titulaire du brevet simple. Le bourg de Léparon, jadis commune, fait partie de la commune de Saint-Michel-Léparon, une vaste commune de 70 km². Il est au centre de plusieurs hameaux et on a recensé qu'une cinquantaine d'élèves étaient susceptibles de fréquenter la nouvelle école. Une vingtaine de foyers sont regroupés dans le bourg. Près de la nouvelle école vit la famille Horrut¹. Jean est menuisier charpentier, son fils Guillaume, né le 15 juin 1868 a donc plus de 14 ans à la rentrée de 1882. Il travaille avec son père. Comme il n'y avait pas d'école auparavant à Léparon, on peut supposer que son bagage scolaire n'est pas très élevé. La jeune institutrice décide-t-elle d'elle-même d'organiser des cours du soir pour adultes ou bien le charpentier Horrut lui demande-t-il de s'occuper de l'instruction de son fils ? On ne sait pas. Le jeune Guillaume est un élève sans doute intelligent et intéressé par l'étude comme on pourra en juger par la suite. Comme ses nombreux collègues de cette époque, Aline fait partie de ces brigades de *hussards noirs de la République* convaincus que l'instruction publique sera le moteur de la démocratie et qu'elle va assurer la pérennité du nouveau régime.

On écrit aussi Haurut... le livret de famille, invention française, ne date que de 1877. Il a été créé afin de sauvegarder et d'assurer l'unité des noms dans une même famille. L'acte de mariage porte Horrut mais le marié signe *Haurut et Mme Horrut* signera tantôt *Haurut* tantôt *Horrut* !

1883, 1884, Guillaume grandit et comme on dit chez nous, l'adolescent commence à avoir de la moustache. Au printemps de 1885, la sève bouillonne et ce qui devait arriver, arriva ! Aline Menut porte des jupes de plus en plus amples, cache sa grossesse comme elle peut, assure sa classe courageusement. Elle se confie au maire, M. Faucher qui *par charité et pitié n'en a rien dit* pensant que l'institutrice partirait d'elle-même. Mais une méchante rumeur se répand comme le relatera plus tard le journal L'Indépendant du 14 janvier 1886. *Des rumeurs vagues circulaient déjà depuis un mois sur le compte de l'institutrice, des charivaris étaient organisés sous ses fenêtres et des jonchées de lierre gracieusement déposées à la porte de l'école.* Noël arrive, les élèves sont en vacances, Aline va se réfugier dans une maison amie, au Courthieu, une ferme proche de l'école où elle accouche le 3 janvier. La naissance est inscrite sur le registre de la mairie à cette date.

Le scandale

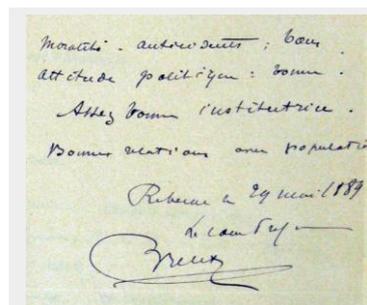
Ce n'est que le 9 janvier que le maire adresse une lettre officielle au sous-préfet de Ribérac mais on peut raisonnablement penser que toute la chaîne administrative a déjà fonctionné : le maire, officieusement, a averti le sous-préfet qui a averti le préfet... qui a demandé à l'inspecteur d'académie de mener l'enquête. Ce dernier a délégué l'inspecteur primaire de Ribérac et les rapports sont remontés... En deux jours, les différents acteurs vont régler le problème. La lettre officielle du maire est transmise au sous-préfet puis au préfet le 10. *Comme maire je demande à l'Administration le changement immédiat de cette fille. Je ne supporterai jamais qu'une fille-mère fasse la classe aux enfants de la commune. La population de ma commune est indignée... Je vous demande, M. le sous-préfet, non sa révocation mais son changement d'office.* Le rapport de l'inspecteur d'académie est également transmis au préfet le 10 : *Mademoiselle Menut... enceinte des œuvres d'un jeune homme de cette commune, ayant déguisé sa situation jusqu'au dernier moment vient d'accoucher... Une telle conduite de la part d'une institutrice tenue de donner le bon exemple à l'appui de ses leçons de morale, la rend indigne de faire partie du corps enseignant de la Dordogne...L'inspecteur propose la destitution. Elle sera prononcée par arrêté préfectoral le 11 !*

La presse s'empare de l'affaire, notamment le journal L'Indépendant du 14 janvier : *Eh ! Bien, elles ne sont pas trop mal nos institutrices laïques ; la morale de Paul Bert et autres laïciseurs commence à porter ses fruits !... Une institutrice, une gaillarde de 25 ans, s'est oubliée avec un jeune homme de seize ans et demi... elle vient de donner le jour à un gros garçon...Le journal nous apprend aussi que l'académie est tolérante ; c'est une mère, et même une matrone pour ses enfants. Savez-vous ce quelle a décidé ! « L'institutrice sera graciée à condition que le garçon qui aura dix-huit ans ans révolus au mois de juin 1886 la prenne en mariage et que les parents de ce dernier y consentent. » ...Et l'article se poursuit ainsi : *Que l'inspection primaire prenne ses sujets sous sa protection, rien de plus légitime ? Mais cette protection doit avoir des limites et il ne faudrait pas qu'elle s'imaginât qu'elle est créée et mise au monde uniquement pour aider, à sa façon, à la repopulation de la France.**

Aline part vivre à La Roche-Chalais. Le 15 juin 1886, Guillaume fête ses dix-huit ans, on publie les bans et le 9 juillet, le nouveau maire, Etienne Biret, les marie *et aussitôt les époux ont déclaré qu'il est né d'eux un fils, Albert Menut...qu'ils reconnaissent pour leur fils.* Albert portera désormais le nom de son père, Horrut. Nous reparlerons bientôt de lui.

La carrière de Mme Horrut née Aline Menut .

Comme promis par l'inspecteur et le préfet, Madame Horrut est réintégrée dans son emploi et dans son poste de Léparon le 29 octobre 1887. Finalement la disgrâce n'avait pas été très longue, plus surprenant est le fait que l'institutrice ait été maintenue à Léparon. Guillaume part faire son service militaire en novembre 1889. Il est affecté au 12^e escadron du train des équipages à Limoges puis au 34^e régiment d'artillerie à Angoulême. Sa fiche matricule nous indique qu'il est classé au degré 3 d'instruction. L'élève d'Aline avait donc le niveau du certificat d'études primaires, ce qui lui permit de passer brigadier en septembre 1890. Il est libéré en septembre 1892 muni d'un certificat de bonne conduite. En 1889 le préfet a demandé au sous-préfet de Ribérac de faire une enquête concernant Mme Horrut.

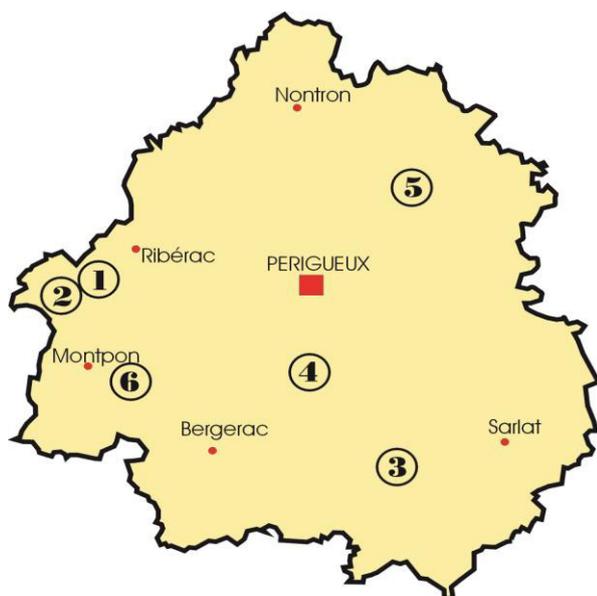


**Moralité : antécédents, bons
 attitude politique : bonne
 Assez bonne institutrice
 Bonnes relations avec
 population
 Ribérac le 29 mai 1889**

Le sous-préfet

Il est donc assez surprenant que Mme Horrut soit mutée en pleine année scolaire, à Grézelle, commune de Saint-Cybranet, à la date du 1^{er} mai 1891. Elle permute avec M^{elle} Beau qui vient prendre sa place à Léparon. Au 1^{er} janvier suivant, elle monte en grade passant de la 6^{ème} classe à la 5^{ème}.

C'est à Grézelle que Guillaume vient rejoindre son épouse quand il est libéré de ses obligations militaires. Dans un coin aussi reculé, le menuisier Guillaume ne trouve pas de travail, sauf à partir loin de son épouse. Le couple résiste près de 5 ans avant que l'institutrice ose demander un autre poste au préfet. Elle a accompagné sa demande d'une notice dans laquelle elle précise qu'elle a obtenu une mention honorable à l'exposition de Bordeaux.



Les postes de Mme Horrut

- 1= St Vincent-Jalmoutiers (une suppléance de quelques jours)
- 2= Léparon, C^{ne} de St Michel-Léparon
- 3= Grézelles, C^{ne} de St Cybranet
- 4= Château-Missier C^{ne} de Salon-de-Vergt
- 5= St Pantaly-d'Excideuil
- 6= St Sauveur-la-Lande

Que des postes perdus dans la campagne périgourdine !

On ne peut pas dire que l'Administration ait été indulgente avec Mme Horrut !

Le 17 février 1896, Mme Horrut est enfin mutée... mais encore dans une école de hameau, perdue dans la forêt de Vergt, Château-Missier, commune de Salon. Elle ne va pas y rester longtemps. Le 15 septembre 1897 elle est promue dans la 4^{ème} classe et est nommée à Saint-Pantaly d'Excideuil comme directrice de l'école. Son mari a de très bonnes relations avec le maire local qui vient de triompher aux élections municipales. Il le prend comme secrétaire de mairie. L'opposition républicaine accuse le secrétaire de mairie d'être l'homme de la réaction dans la commune et demande au préfet le déplacement de l'institutrice... Le préfet demande à l'inspecteur d'académie de régler le problème. L'inspecteur primaire est donc chargé de faire une enquête. Nous sommes en août 1900. Bien que considérée bonne institutrice, l'inspecteur d'académie suggère à son adjoint *qu'il serait sans doute nécessaire de déplacer l'institutrice parce que son mari est l'homme de la réaction dans la commune. La nomination d'un instituteur dans cette commune serait indispensable pour contrebalancer l'influence de la municipalité qui est absolument hostile au gouvernement républicain...*

Quand on veut se débarrasser de son chien on l'accuse d'avoir la rage, c'est bien connu !

À la fin de l'année, l'inspecteur primaire fait une enquête dans la commune. Son rapport est accablant pour l'institutrice : *Mme Horrut, par les relations et l'attitude politique de son mari aurait une situation bien difficile dans cette commune... M. Horrut a d'excellentes relations avec le maire que l'on ne dit pas libéral en politique et dont il est le secrétaire de mairie...il a dû voter pour la plus grande partie de la liste réactionnaire aux dernières élections municipales... il voit quelques fois le curé... il n'a rien fait pour favoriser le succès de la liste républicaine... celle-ci ne sortira victorieuse que si l'on met un instituteur dans la commune.*

M. l'inspecteur primaire visite quand même la classe de Mme Horrut. Alors qu'elle était considérée bonne institutrice voilà qu'il *a constaté que cette maîtresse se montrait une institutrice médiocre, peu zélée qui n'obtient pas de résultats. C'est certainement, ajoute M. Ameline, l'inspecteur, faute de travail, d'application et non manque de moyens puisqu'il y a 3 ans je fus assez satisfait de ma première inspection.* Et l'inspecteur poursuit :

Je constate que M. et Mme Horrut n'ont pas su réussir à contenter à St Pantaly, soit les républicains, soit les familles. Je propose le déplacement de Mme Horrut dans des conditions telles que ce déplacement ne puisse pas empêcher M. Horrut d'exercer sa profession de menuisier.

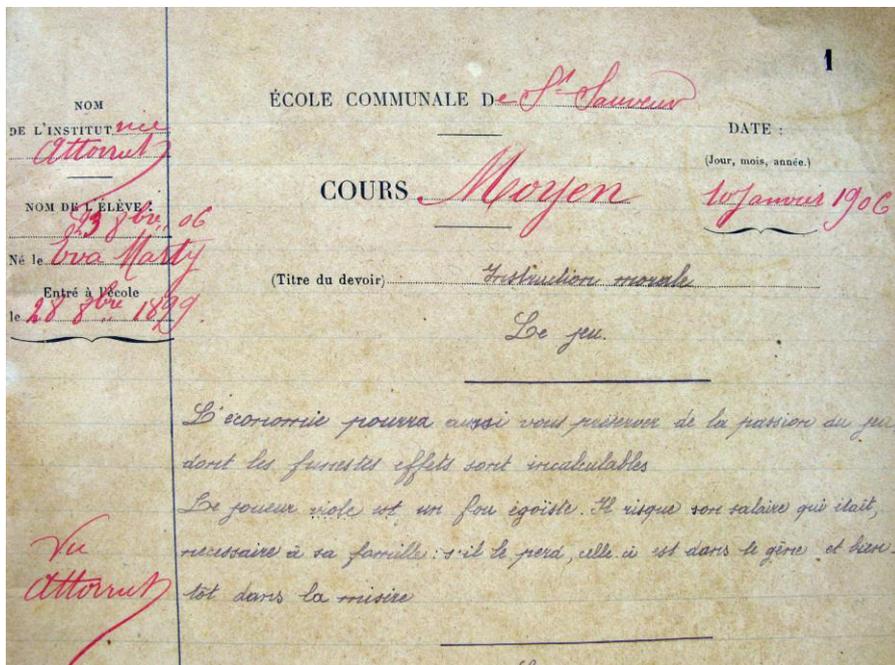
L'inspecteur d'académie partageant d'avance les conclusions de son inspecteur primaire ... il ne lui restait plus qu'à proposer une nouvelle école au préfet ce qui fut vite fait : le 15 janvier, Mme Horrut était nommée à Saint-Sauveur-Lalande en remplacement de M. Cabirol appelé à... Saint-Pantaly-d'Excideuil !

Le délégué cantonal, M. Herman, un sous-préfet honoraire prit la défense de Mme Horrut et de son mari. Des témoignages de républicains notoires furent adressés au préfet qui persista dans sa décision concédant simplement d'octroyer aux malheureux Horrut une indemnité de déménagement !

M. Horrut écrivit au préfet lui demanda audience lui demandant d'être mis en face de ses accusateurs, rien ne pu faire changer le préfet dans sa décision.

Mme Horrut institutrice à Saint-Sauveur-Lalande.

Mme Horrut demanda à revenir à Léparon, elle ne fut pas entendue. Elle terminera sa carrière à Saint-Sauveur-Lalande en 1921. Son mari y obtient un poste de receveur buraliste, reprit ses activités de menuisier. Grâce à Madame Jambon, native de Saint-Sauveur, nous avons même retrouvé deux buffets, œuvres de Monsieur Horrut qui décède à Saint-Sauveur-Lalande le 28 août 1914. Mme Horrut décèdera à Montpon le 11 novembre 1942.



Première page du cahier de Marie Marty, dite Éva à l'école de Saint-Sauveur-Lalande. Éva, grand-mère de Mme Jambon était une très bonne élève comme en témoignent ses cahiers.

Mme Horrut signait les appréciations qu'elle portait sur les devoirs de ses élèves.



Quant à Albert, ce gros garçon, fruit des amours de la jeune institutrice et de son encore plus jeune élève, il eut une belle carrière : entré à l'École normale, promotion 1904/1907, il débuta sa carrière d'instituteur adjoint à La Roche-Chalais de 1907 à 1912. C'est à La Roche-Chalais, en 1911, qu'il épouse Marie-Louise, fille du facteur Lagoubie, honorable famille de notre région. Marie-Louise n'avait que le brevet élémentaire mais elle voulait embrasser la carrière d'institutrice. Elle avait commencé par exercer quelques suppléances, notamment à La Ronze où elle fut tellement appréciée que les parents d'élèves de cette école pétitionnèrent auprès du député Pourteyron pour qu'elle y soit nommée et c'est avec beaucoup de plaisir que j'ai trouvé la signature de mon grand-père au bas de la pétition. En 1910, mon père n'avait que 3 ans mais mon oncle en avait 9 et fréquentait l'école de La Ronze.



Un buffet du menuisier Horrut

De 1912 à 1919, le jeune couple Horrut est à Villefranche-de-Longchapt. C'est de là qu'Albert part à la guerre. Au fil des années de guerre il monte en grade et termine lieutenant : 2 citations à l'ordre du régiment, croix de guerre. En 1934, il est fait chevalier de la Légion d'honneur à titre militaire. De 1934 à 1940 il est directeur d'école à Parcoul puis à l'école de garçons de Montpon de 1940 à 1945. En tant qu'enseignant, il a été distingué de la mention honorable en 1926, de la médaille de bronze en 1931, d'argent en 1938. Signalons enfin qu'il fut secrétaire du Syndicat national des Instituteurs de la Dordogne. Albert décède à Neuilly en 1953, sans doute chez son fils médecin.

Maurice Biret avec l'aide précieuse de Mme Jambon²

mai 20

Mme Jambon, née à Saint-Sauveur-Lalande, a recueilli de nombreux témoignages sur Mme Horrut. L'institutrice qui était tombée amoureuse d'un de ses élèves n'y a laissé que de bons souvenirs.